

### **Séance du 15 juin 2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, CORMIER Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, RICHARD Mickaël, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : MADIOT Isabelle, COURCIER Delphine, JANITOR Angéline, CHABOT Freddy, CELLIER Lydia.

Absent : BRETON Jérémy

M. Olivier DUTHEIL est élu secrétaire de séance.

---

#### **Ordre du jour**

- Parc des Hunaudières
- Réflexion sur l'espace public autour de l'église
- Point sur les travaux en cours
- Questions diverses

---

*APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 mai 2023.  
Monsieur le Maire fait lecture du Procès-verbal de la séance du 11 mai 2023 et le soumet à l'approbation des membres du Conseil. Aucune objection n'ayant été formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.*

---

#### **Parc des Hunaudières**

Le conseil municipal prend connaissance du règlement du parc établi par la commission. Il y apporte les deux modifications suivantes :

- L'accès au parc est interdit à tout enfant âgé de moins de 12 ans (et non 10) non accompagné d'un adulte.
- Il est interdit d'introduire ou de consommer de l'alcool dans le parc (plus de limitation au niveau des degrés des alcools).

Le reste du règlement est validé par le conseil municipal. Le document définitif sera annexé au présent procès-verbal.

En ce qui concerne l'entrée du parc, le conseil municipal souhaite conserver le muret. Un devis sera demandé pour sa réfection.

Le conseil municipal fixe l'ouverture du parc au le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Le vendredi 23 juin à partir de 18 h, les membres du conseil qui le pourront sont invités à participer à un nettoyage et débroussaillage des lieux avant l'ouverture au public. Il est demandé à chacun de prévoir son matériel.

L'inauguration du parc est prévue le samedi 2 septembre. Seront invités les habitants de la commune, ainsi que les différents acteurs ayant participé à ce projet.

Enfin, le conseil souhaite la mise en place d'une journée citoyenne au printemps prochain pour un entretien – nettoyage du parc mais également des autres espaces publics de la commune.

## **Réflexion sur l'espace public autour de l'église**

Monsieur le maire souhaite lancer une réflexion sur le réaménagement de l'espace public autour de l'église.

Le conseil propose la création d'un passage au niveau du mur vers le plateau scolaire. Afin d'aérer l'espace, il est également proposé d'abattre le sapin et les arbres en côté de l'église.

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) sera consulté pour avis sur le projet d'aménagement.

## **Point sur les travaux en cours**

- Travaux route de la Cruie : Les travaux de rénovation des réseaux EP/EU et AEP sont terminés. L'entreprise Pigeon TP a démarré les travaux d'aménagement sécuritaire de la route en début de semaine. La réception des travaux est prévue fin juillet.

- Rénovation de l'ancien commerce : Les marchés ont été notifiés aux entreprises. Pour rappel, les entreprises retenues sont :  
Lot 1 Maçonnerie : MJCD Château-Gontier  
Lot 2 et 3 : Charpente / Couverture : Lutellier Cossé-le-Vivien  
Lot 4 et 5 : menuiseries intérieures et extérieures : SARL Monnier St Martin du Limet  
Lot 6 : Cloisons sèches : MB Plâtrerie Craon  
Lot 7 : Carrelage : SAS Bienvenu Laval  
Lot 8 : Peinture : SAS Gérard St Berthevin  
Lot 9 et 10 : Electricité / Plomberie : Lenoir Renazé

Une réunion pour le lancement des travaux et la révision du planning est prévu mardi 20 juin à 17 h 30 à la mairie avec l'architecte et les entreprises.

- Révision du PLU : Notre dossier est inscrit à l'ordre du jour de la CDPENAF du 6 juillet. En ce qui concerne la MRAe (Mission régionale de l'autorité environnementale), elle doit nous donner réponse au plus tard le 24 juillet prochain pour savoir si nos deux demandes doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## **Divers**

- Remise des dictionnaires : Elle aura lieu le vendredi 7 juillet à 18 h à la mairie.
- Rapport d'activités de la CCPC : le document est remis à chaque conseiller. Il sera demandé l'intervention du président ou d'un vice-président pour la présentation du rapport en séance du conseil municipal.
- M. BODIER demande ce qu'il en est de la rambarde du pont de la rivière détérioré par un camion il y a de nombreux mois. M. le maire propose de revoir le problème et d'essayer de trouver une solution moins onéreuse que le remplacement du parapet.
- Le réglage de la tyrolienne de l'espace jeux sera également revu.
- Date de la prochaine réunion : 7 septembre 2023